

NATIONS UNIES CONSEIL DE SECURITE



Distr. GENERALE

S/9772 30 avril 1970 FRANCAIS

ORIGINAL : ANGLAIS

Note du Secrétaire général

- 1. Le Secrétaire général se réfère à sa note au Conseil de sécurité en date du 28 mars 1970 (S/9726) concernant l'exercice de ses bons offices pour une question intéressant Bahreïn. Le Secrétaire général est heureux d'informer les membres du Conseil que la Mission de bons offices dirigée par son représentant personnel, M. Vittorio Winspeare Guicciardi, qui s'est rendue à Bahreïn pour s'assurer des voeux de la population comme suite à la demande formulée par les Gouvernements de l'Iran et du Royaume-Uni, a terminé ses travaux et a présenté son rapport au Secrétaire général.
- 2. Ce rapport, dans les termes mêmes dans lesquels il a été présenté au Secrétaire général par M. Winspeare, est transmis ci-joint au Conseil de sécurité, conformément aux dispositions arrêtées d'un commun accord par les deux parties.
- A cet égard, les membres du Conseil se souviennent que, dans le texte de la déclaration relative à la mission, reproduit dans la note du Secrétaire général du 28 mars 1970, il était indiqué que : "Le représentant personnel du Secrétaire général doit présenter ses conclusions dans un rapport au Secrétaire général qui, à son tour, ainsi qu'il a été convenu entre les parties intéressées, transmettra ces conclusions au Conseil de sécurité pour que celui-ci puisse les examiner et les approuver." Plus précisément, le représentant permanent de l'Iran, dans sa lettre du 9 mars au Secrétaire général, a déclaré : "Mon gouvernement est disposé à accepter vos conclusions, à la suite et sous réserve de leur approbation par le Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies." De même, le représentant permanent du Royaume-Uni, dans sa lettre du 20 mars au Secrétaire général, a écrit : "Le Gouvernement du Royaume-Uni prend également note de ce que le Gouvernement impérial iranien est disposé à accepter vos conclusions sur cette affaire, à la suite et sous réserve de leur approbation par le Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies. Je confirme que le Gouvernement du Royaume-Uni est pareillement disposé à accepter vos conclusions.

- 4. En présentant ce rapport, le Secrétaire général s'est acquitté pleinement de ses responsabilités dans l'exercice de ses bons offices à propos de Bahreïn.
- 5. Des exemplaires du rapport du représentant personnel du Secrétaire général ont été remis aux représentants permanents de l'Iran et du Royaume-Uni, pour leur information.
- 6. La présente note me fournit l'occasion d'exprimer tout d'abord aux Gouvernements de l'Iran et du Royaume-Uni l'éloge qui leur est dû pour l'initiative qu'ils ont prise et pour la confiance qu'ils ont par là montrée dans l'Organisation des Nations Unies en recherchant, conformément à la Charte, le règlement pacifique d'un différend. Je tiens également à les remercier de la coopération et de la courtoisie dont ils ont sans cesse fait preuve à mon égard ainsi qu'envers mes représentants au cours de la mission. Je tiens également à exprimer ma gratitude pour la coopération qui a été prêtée à M. Winspeare et à sa mission à Bahreïn. Enfin, je tiens à marquer ma vive satisfaction pour la manière objective, sage et efficace dont mon représentant personnel chargé de la Mission de bons offices à Bahreïn, M. Winspeare, s'est acquitté de cette tâche délicate.
- 7. Les parties m'ont laissé entendre que le Conseil de sécurité pourrait d'ici peu être saisi officiellement de cette question.

RAPPORT DU REPRESENTANT PERSONNEL DU SECRETAIRE GENERAL CHARGE DE LA MISSION DE BONS OFFICES, BAHREIN

Désignation et mandat

- 1. Le 20 mars 1970, vous m'avez désigné pour être votre représentant personnel dans l'exercice de votre Mission de bons offices visant à s'assurer des voeux de la population de Bahreïn en ce qui concerne son statut.
- 2. Vous m'avez informé que vous aviez accepté d'exercer vos bons offices à la demande du Gouvernement iranien, et avec l'agrément du Gouvernement du Royaume-Uni.
- 3. Le mandat convenu par les parties était le suivant :

"Eu égard au problème créé par les divergences de vues entre les parties intéressées en ce qui concerne le statut de Bahrein, ainsi qu'à la nécessité d'apporter une solution à ce problème en vue d'établir un climat de tranquillité, de stabilité et d'amitié dans toute la région, le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies est prié par les parties intéressées d'envoyer un représentant personnel pour s'assurer des voeux de la population de Bahrein."

Conformément à vos instructions, mes directives fondamentales devaient être les termes de ce mandat, et je devais tenir compte en toutes circonstances des principes et des buts de la Charte des Nations Unies.

- 4. Vous m'avez fait savoir en outre que les parties intéressées étaient convenues de s'en remettre entièrement à votre jugement en ce qui concerne la ou les méthodes à suivre pour mener à bien la tâche à accomplir.
- 5. Vous m'avez demandé de me rendre à Bahrein et de rassembler les renseignements, de procéder aux enquêtes et d'engager les consultations avec la population de Bahrein, les dirigeants d'organisations, d'associations, d'institutions et de groupes, les simples citoyens et toutes autres personnes, selon que je le jugerais utile pour l'accomplissement de ma tâche. A cet égard, il m'a été remis une liste, qui vous avait été communiquée, d'organisations et d'institutions de Bahrein, afin que je choisisse, sur cette liste, les organismes qui permettraient d'obtenir l'image la plus fidèle et la plus complète de l'opinion dans la population de Bahrein.

- 6. Vous m'avez dit que vous aviez reçu l'assurance que je pourrais m'adresser librement et sans aucune restriction à toutes les personnes que je souhaiterais voir et que tous ceux qui le désireraient pourraient s'adresser à moi de la même manière, que je pourrais procéder à des consultations en privé et d'une manière confidentielle, et que le fait de m'avoir rencontré ne pourrait avoir de conséquences défavorables pour personne.
- 7. Enfin, j'ai été invité à préparer et à vous soumettre pour transmission au Conseil de sécurité un rapport où seraient exposés les résultats de ma mission.

* * *

- 8. Avant le départ, j'ai réuni à Genève, pour instructions et information, les cinq membres du Secrétariat désignés pour m'assister dans ma mission. Un premier groupe dirigé par le Secrétaire principal a quitté Genève et est arrivé à Bahreïn le 29 mars, pour prendre les dispositions préliminaires nécessaires. Je suis arrivé 24 heures après, le 30 mars. Je suis rentré à Genève le 18 avril, après avoir achevé ma mission. Quatre membres de mon personnel sont restés à Bahreïn deux jours de plus pour recevoir des communications et liquider les questions administratives concernant la mission.
- 9. Je tiens à exprimer ma reconnaissance pour le concours que j'ai reçu de tous pendant ma mission. Après presque trois semaines de contacts intensifs avec la population de Bahreïn, j'ai été particulièrement frappé par sa dignité et sa courtoisie de tous les instants.

Renseignements de base

10. Comme il est indiqué dans le mandat, la mission qui m'a été confiée découle d'une divergence de vues entre le Gouvernement iranien et le Gouvernement du Royaume-Uni en ce qui concerne le statut de Bahreïn. Comme ma tâche ne consistait

Erik Jensen, Conseiller politique

^{1/} F. T. Liu, Secrétaire principal

G. Khouri, Attaché de relations publiques et interprète

A. Tholle, Assistant administratif

L. Comensoli, Agent du Service de sécurité.

pas à évaluer cette divergence ou à en discuter, il suffira sans doute de rappeler brièvement la position des deux gouvernements².

- 11. De l'avis du Gouvernement iranien, Bahrein fait partie de l'Iran et c'est seulement "la protection que la Grande-Bretagne a exercée pendant plus d'un siècle sur ces îles qui a empêché l'Iran d'exercer ses droits légitimes en ce qui les concerne". Un projet de loi tendant à faire de Bahrein la quatorzième province de l'Iran et donnant à Bahrein le droit de nommer un député a été présenté au Majlis en novembre 1957. Le Gouvernement iranien ne reconnaît donc pas les "autorités de Bahrein".
- 12. De l'avis du Royaume-Uni, Bahreïn est "un Etat arabe souverain, avec lequel le Gouvernement du Royaume-Uni a des relations conventionnelles spéciales". Ces "relations conventionnelles spéciales" découlent des Traités officiels de 1820, 1847, 1856, 1861 et des accords exclusifs de 1880 et 1892 entre le Gouvernement de Sa Majesté et le Souverain de Bahreïn. Depuis 1820, le Gouvernement du Royaume-Uni a agi en considérant que Bahreïn est un cheikat indépendant et il a reconnu l'autorité de ses souverains.
- 13. Il conviendrait peut-être de mentionner que Bahreïn a été admis en tant que membre associé à l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture le 26 octobre 1966, à l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture en novembre 1967, et à l'Organisation mondiale de la santé le 8 mai 1968.

14. Pour placer dans une juste perspective les activités de la mission, il est important de rappeler certains aspects de la situation géographique, démographique et économique de Bahreïn.

* * *

La position des deux gouvernements a été exposée en détail à plusieurs reprises: voir par exemple les lettres adressées au Secrétaire général de la Société des Nations par le Gouvernement perse de l'époque, le 2 août 1928 (Documents officiels de la Société des Nations, septembre 1928, p. 1360 à 1363), et par le Gouvernement britannique, le 18 février 1929 (Ibid., mai 1929, p. 790 à 793).

15. Bahreïn est un archipel qui se compose de plus de 30 îles - bon nombre d'entre elles sont extrêmement petites et quelques-unes ne sont guère plus que des bancs de sable - situées au milieu du golfe Persique, à quelque 24 kilomètres du point le plus proche de l'Arabie Saoudite, 28 kilomètres environ de la pointe de la péninsule du Qatar et approximativement 240 kilomètres de la côte iranienne. Cinq îles seulement sont habitées, mais la quasi-totalité de la population est concentrée sur trois îles 3/. Bahreïn proprement dite, où est située la ville de Manama, la capitale, est de loin la plus étendue et mesure approximativement 48 kilomètres de long et 32 kilomètres de large en sa plus grande largeur. Les deux autres îles, Muharraq et Sitra, sont reliées à Bahreïn, l'une par une digue et l'autre par un pont. Prises ensemble, ces trois îles forment un complexe d'une superficie d'environ 585 kilomètres carrés.

16. Le climat est extrêmement sec et la moyenne annuelle des précipitations est inférieure à 8 centimètres, mais il y a de nombreuses sources d'eau douce dans la partie nord de Bahreïn et dans les zones côtières de Muharraq et Sitra. C'est dans ces secteurs que la population s'est installée et s'est développée. Les autres zones sont en grande partie désertiques et pratiquement inhabitées. Par conséquent, toutes les villes et agglomérations importantes et presque tous les villages excentriques se trouvaient à une quinzaine de kilomètres des bureaux de la mission à Manama. Le plus éloigné, qui est le village de pêcheurs de Jau, se trouvait à moins de 30 kilomètres de distance. Le bon état du réseau de communications a permis, dans les deux sens, des contacts faciles avec la plupart des zones habitées, dont aucune ne s'est révélée difficile d'accès. Le travail de la mission en a été grandement facilité.

17. La population s'est accrue à un rythme remarquable au cours des dernières années. Entre le premier recensement, qui remonte à 1941, et le plus récent, qui a eu lieu en 1965, elle est passée de 89 970 à 182 203 habitants. Les services responsables de la planification prévoient une population de 300 000 habitants

^{3/} En ce qui concerne les deux autres îles, l'île de Nabi Salih est très peu peuplée et l'île de Jida est utilisée comme colonie pénitentiaire.

d'ici 1985 et, compte tenu de ce rythme de croissance, on estime que la population actuelle de Bahreïn est d'environ 200 000 habitants.

- 18. Les chiffres obtenus à la suite du recensement de 1965 indiquent que l'âge moyen des Bahreinites est de 25,7 ans; 69,4 p. 100 de la population totale a moins de 30 ans. Le chiffre estimatif de la population âgée de plus de 21 ans est d'approximativement 33 000 habitants de sexe masculin et de 32 000 de sexe féminin (ressortissants de Bahreïn). Il y a lieu de noter que l'enseignement primaire aussi bien que secondaire est partout gratuit à Bahreïn; d'après le dernier recensement, le taux de scolarité était, avant 1965, de 87 p. 100 et 57 p. 100 respectivement pour les garçons et les filles âgés de 7 à 15 ans, et cette proportion s'est améliorée dans la période qui a suivi. C'est sans doute là un facteur qui jouera un certain rôle dans le développement d'une culture et d'une identité nationale bahreinites.
- 19. Sur les 182 203 habitants recensés en 1965, 143 814 (79 p. 100) étaient classés comme ressortissants de Bahreïn. Le reste se composait d'étrangers parmi lesquels on comptait des ressortissants de Mascate et Oman (12 628, soit 6,9 p. 100), des Iraniens (7 223, soit 4 p. 100), des Indiens (5 383, soit 3 p. 100), des Pakistanais (3 932, soit 2,2 p. 100) et des ressortissants de nationalité diverse (9 223, soit 5 p. 100).
- 20. Un certain nombre de races ont contribué à la formation du peuple bahreinite. Il est généralement admis que la majorité des Bahreinites sont de souche arabe, mais de nombreux descendants de voyageurs étrangers, qui n'étaient pas d'origine arabe (Iraniens, Indiens, Pakistanais, Africains, etc.) et qui ont choisi de s'installer dans l'archipel, ont été assimilés. Pratiquement, tous les Bahreinites sont musulmans : la moitié environ appartiennent à la secte chiite; le reste, à quelques exceptions près, sont des Sunnites.
- 21. Bahreïn, qui est un centre d'échanges commerciaux et d'entreposage, a longtemps compté et continue de compter parmi ses habitants un nombre appréciable d'étrangers de passage. Depuis longtemps, la tendance est à l'intégration entre les habitants d'origine étrangère et la population de souche locale, au moyen de mariages mixtes notamment, ce qui, dans le cas des Bahreinites d'origine iranienne, a été facilité par l'appartenance commune à la religion musulmane. Il est donc très difficile de déterminer avec précision les Bahreinites d'origine iranienne et d'en évaluer le

nombre. Les sources probablement les mieux informées donnent des chiffres qui varient entre un minimum de 7 000 personnes et un maximum de 15 000, dont les inclinations culturelles - en particulier, l'emploi de la langue perse au foyer familial - révèlent l'affinité iranienne.

22. Bahrein a toujours compté un grand nombre de partenaires commerciaux. Cette situation n'a pas changé, comme l'indiquent les chiffres relatifs aux importations et aux exportations $\frac{1}{4}$.

23. La découverte de pétrole, peu après 1930, a eu des répercussions considérables sur l'économie de Bahreïn. Les gisements ne sont en rien comparables, pour ce qui est de leur importance, à ceux de certains Etats voisins du Golfe - la production de 1969 est évaluée à 3,8 millions de tonnes - mais une grande raffinerie construite peu avant la deuxième guerre mondiale et d'une capacité de 250 000 barils par jour, traite également le brut acheminé par pipe-line sous-marin depuis l'Arabie Saoudite. Parmi les réalisations récentes, il faut mentionner une usine d'aluminium actuellement en construction. Lorsqu'elle sera terminée, on pense qu'elle produira 90 000 tonnes d'aluminium par an et qu'elle permettra l'exploitation d'un important gisement de gaz naturel.

(2,4 p. 100), Etats-Unis (1,7 p. 100), Mascate (1,7 p. 100), ravitaillement

de navires (6,1 p. 100), autres pays (3,2 p. 100).

H/ En 1969, le volume total des importations a été de 57 939 000 dinars de Bahreïn (l dinar de Bahreïn = 2,10 dollars des Etats-Unis). Ces importations se répartissaient comme suit : Royaume-Uni (24,6 p. 100), Japon (14,3 p. 100), Etats-Unis (10,7 p. 100), Chine (6,6 p. 100), Inde (4,9 p. 100), République fédérale d'Allemagne (4,1 p. 100), Pakistan (3,9 p. 100), Hong-kong (3,9 p. 100), Pays-Bas (2,9 p. 100), Italie (2,2 p. 100), France (1,6 p. 100), Iran (1,6 p. 100), Irak (1,1 p. 100), autres pays (17,7 p. 100).

Les exportations et les réexportations (non compris le pétrole), d'une valeur totale de 19 874 000 dinars de Bahreïn, se répartissaient comme suit : Arabie Saoudite (49,9 p. 100), Qatar (11,6 p. 100), Koweït (8,7 p. 100), Dubai (6,3 p. 100), Abu Dhabi (4,9 p. 100), Iran (3,3 p. 100), Japon

Activités de la mission

- 24. A mon arrivée à l'aéroport, j'ai fait une déclaration pour expliquer la nature et la portée de la mission. J'ai insisté sur les termes du mandat dont je devais à tout moment m'inspirer, et j'ai fait savoir que je rencontrerai et consulterai les habitants de Bahreïn : les organisations, les associations, les institutions et les groupes, ainsi que les ressortissants et d'autres personnes, selon que de besoin.
- 25. J'ai ajouté que tous les intéressés auraient "facilement et librement accès à ma mission" et pourraient "faire connaître librement leurs opinions, en privé et à titre confidentiel, sur la question en jeu". J'ai indiqué qu'un bureau était en cours d'installation à Manama et que des dispositions seraient prises par mon personnel pour assurer que tous puissent avoir facilement et librement accès à la mission, dans le bon ordre.
- 26. Enfin, j'ai déclaré que pour m'acquitter de ma tâche aussi complètement que possible je saisirais également toutes les occasions de rencontrer les habitants de Bahrein dans les localités excentriques et j'ai conclu en affirmant que ma mission concernait uniquement les voeux de la population de Bahrein sur la question en jeu.
- 27. Le texte intégral et un résumé de cette déclaration ont été radiodiffusés le même jour, et le texte intégral a été publié dans la presse locale le lendemain matin. Une semaine plus tard, j'ai réitére, par l'intermédiaire des organes d'information locaux, l'assurance que tous pourraient avoir facilement et librement accès à la mission et j'ai de nouveau déclaré que quiconque souhaiterait me rencontrer pourrait le faire en privé et à titre confidentiel.

* * *

28. Les consultations avec les groupes ont commencé l'après-midi de mon arrivée. La liste d'organisations et d'institutions initialement prévue a été complétée pour y faire figurer un certain nombre de "clubs" et d'associations professionnelles supplémentaires. A ma connaissance, la liste définitive comprenait toutes les associations et tous les groupes organisés de Bahrein (voir annexe). J'avais décidé de ne pas effectuer de sélection, mais de recevoir des représentants de toutes les organisations figurant sur la liste, étant donné que les représentants

eux-mêmes, ainsi que les organisations qu'ils représentaient, me semblaient offrir un bon échantillonnage de la population pour ce qui est de l'âge, de la profession, du statut et de l'origine géographique.

- 29. On peut classer ces groupes et organisations dans les catégories suivantes : chefs religieux, conseils municipaux et autres comités administratifs, sociétés de bienfaisance, clubs et autres centres communautaires, ainsi qu'associations professionnelles, associations sportives et de loisirs.
- 30. Il y a six conseils municipaux à Bahrein (Manama, Muharraq, Hidd, Rafaa, Jidhafs et Eitra), dont certains membres sont élus et d'autres nommés. A ces conseils municipaux s'ajoutent un certain nombre de conseils et de comités s'occupant de secteurs spécifiques (agriculture et eau, enseignement, santé, alimentation en eau, affaires rurales et biens des mineurs); les membres de ces conseils et comités viennent des diverses municipalités.
- 31. La grande majorité de la population de Bahrein est musulmane et les chefs religieux avec qui je me suis entretenu représentaient les sectes sunnite et chiite. Les comités <u>Waqf</u> des Sunnites et des Chiites sont à proprement parler des organisations de bienfaisance ayant une orientation religieuse prononcée.
- 32. Il existe également plusieurs autres organisations dont l'objectif principal est la protection sociale et l'on peut citer à cet égard la Société du Croissant-Rouge et des associations féminines.
- 33. Les nombreux clubs que l'on trouve dans les diverses îles, aussi bien dans les zones urbaines que dans les régions rurales, présentent un intérêt particulier dans le contexte bahreinite. Dans la plupart des cas, leurs membres sont d'origine extrêmement variée et ils servent de centre pour les activités communautaires.
- 34. En général, l'accent est mis sur la jeunesse, et la plupart des clubs encouragent les activités sportives; les aspects culturel et social sont cependant jugés tout aussi importants : l'une des préoccupations essentielles est d'éliminer l'analphabétisme et de stimuler l'action communautaire pour l'amélioration de la situation sociale. C'est ainsi que les initiatives, en ce qui concerne la communauté, sont fréquemment prises au niveau du club, dont les représentants agissent en tant que porte-parole du village dans ses rapports avec les autorités.

35. Il y a également, dans les villes surtout, des clubs et des associations qui intéressent plus particulièrement des groupes ayant des intérêts spécifiques: par exemple, des sociétés sportives, musicales, culturelles et professionnelles.
36. Des représentants, au nombre de trois au moins pour chaque organisation, sont venus non seulement des villes principales de Manama et Muharraq, mais aussi de villages et d'agglomérations excentriques des diverses îles . Dans presque tous les cas, ils m'ont affirmé qu'ils avaient eu des réunions et des consultations avec tous les membres de leurs organisations et qu'ils avaient reçu des instructions.
37. Pour que ma visite des parties habitées de Bahrein soit complète, je me suis rendu dans les villages d'Askar, de Jau et de Jasrah. Dans chacun de ces villages,

38. J'ai également décidé de me rendre auprès de certaines organisations dont j'avais déjà rencontré les représentants, afin de m'assurer que les vues qu'ils avaient présentées étaient bien celles de l'ensemble de la communauté. J'ai notamment rendu visite au Conseil municipal de Manama et à celui de Sitra, à la Chambre de commerce et d'industrie de Bahrein et à quelques clubs importants.

j'ai rencontré le mukhtar (chef de village) ou son représentant, ainsi que des

membres de la communauté qui s'étaient rassemblés.

Aali
Bani Jamra
Barbar
Budayya
Daih
Dair
Daraz
Dar Kulaib
Hidd
Isa Town

Jazeerat
Jidhafs
Jufair
Karzakkan
Khamees
Ma'ameer
Malkeyya
Manama
Muharraq

Nuwaidrat Qalali Rafaa Samaheej Sanabes Shahrakkan Sitra Toobli Zallaq

^{5/} En plus des nombreux districts et zones habitées qui font partie des municipalités de Manama et Muharraq, des personnes sont également venues des villages et des agglomérations ci-après :

- J'ai également été invité à prendre la parole au Rotary Club de Bahreïn et j'ai eu ainsi l'occasion de rencontrer un grand nombre d'habitants de Bahreïn appartenant à de nombreuses catégories sociales.
- 39. Comme on l'avait annoncé à mon arrivée et comme l'avaient ensuite rappelé tous les organes d'information locaux, la population était prévenue qu'elle avait le droit de s'adresser librement et sans aucune restriction à ma mission. Si nous avons rencontré quelques personnes sur rendez-vous au cours des premiers jours, la majorité des habitants est venue après la publication du rappel, près d'une semaine ayant été réservée pour les recevoir. Dans les cas douteux, ils ont été priés de produire une preuve de leur nationalité bahreínite. Cependant, les noms des intéressés n'ont été consignés qu'avec leur accord. Toutes les personnes ont été priées d'indiquer leur âge, profession et lieu de résidence. Elles appartenaient à des catégories sociales variées et venaient de régions différentes et un grand nombre d'entre elles ont déclaré qu'elles ne parlaient pas seulement en leur nom propre, mais aussi au nom de leurs familles, de leurs amis et de leurs collègues.
- 40. Durant chacun des entretiens, le mandat a été lu ou paraphrasé et il a été expliqué en détail lorsque c'était nécessaire. Les questions posées étaient fondées exclusivement sur le mandat, et l'on a donné aux personnes interrogées tout le temps de répondre.
- 41. Lorsque dans leur réponse les personnes interrogées s'écartaient du sujet et abordaient d'autres aspects intéressant les Bahreinites ou des questions d'ordre interne ou de caractère personnel, il n'y a jamais eu aucune difficulté à ramener l'entretien sur la question en jeu. La courtoisie et la politesse naturelles de la population ont facilité le bon déroulement des entretiens et des réunions. J'ai procédé personnellement à toutes les consultations, avec l'assistance de l'interprète de la mission et de mes autres collègues.

Constatations

42. Presque toutes les réponses obtenues par les diverses méthodes d'enquête utilisées présentaient les caractéristiques communes ci-après :

- En premier lieu, leurs auteurs ont loué les gouvernements intéressés d'avoir demandé au Secrétaire général d'exercer ses bons offices et ils ont clairement exprimé l'espoir que l'ombre de la revendication iranienne serait dissipée une fois pour toutes. Il n'y a jamais eu, ce faisant, la moindre manifestation d'amertume ou d'hostilité à l'égard de l'Iran. Au contraire, les termes mêmes du mandat ont été utilisés pour exprimer le désir de tous de voir un climat de tranquillité, de stabilité et d'amitié régner dans la région. Lorsque la question de la revendication de l'Iran serait réglée, on s'attendait à un resserrement des relations avec les autres Etats du golfe, y compris bien entendu l'Iran.
- En second lieu, les Bahreinites que j'ai rencontrés ont été pratiquement unanimes pour vouloir un Etat souverain pleinement indépendant. La grande majorité a ajouté que ce devrait être un Etat arabe.
- 43. En marge de ces caractéristiques communes, divers points de vue ont été exprimés, surtout mais non pas exclusivement au cours d'entretiens avec des particuliers. On ne peut pas dire qu'aucun de ces points de vue soit représentatif d'une tendance. Quelques-uns se sont déclarés partisans de l'établissement de liens spéciaux avec l'Iran au cas où la revendication iranienne ne serait pas acceptée comme un moyen de garantir l'indépendance de Bahreïn et d'assurer sa protection. D'autres, pour les mêmes raisons, ont exprimé le voeu que les liens spéciaux actuels avec le Royaume-Uni soient maintenus. Quelques personnes isolées se sont déclarées partisanes de l'union ou de l'association avec l'Iran, et, dans certains cas, parmi le petit nombre de communications écrites qui ont été reçues, des opinions analogues ont été exprimées.

* * *

44. En évaluant ces faits, je me suis efforcé d'examiner plus particulièrement les facteurs auxquels peuvent être attribuées ces divergences d'opinions.
45. Il n'y a pas eu de divergences entre les différentes sectes sur la question en jeu. Les chefs religieux des sectes sunnite et chiite ont même tenu à être reçus ensemble. Les représentants des comités religieux de bienfaisance Waqfs, qui sont organisés par sectes, ont été entendus séparément mais les opinions qu'ils ont exprimées n'ont guère différé, même sur des points de détail.

- 46. Il n'y a pas eu de différence appréciable entre les opinions exprimées par les habitants des zones urbaines et par ceux des zones rurales, malgré une légère différence d'emphase. La population urbaine a paru mieux informée de la revendication iranienne, et, par conséquent, plus explicite dans son désir d'aboutir à un règlement. Les représentants des comités ruraux, en revanche, ont mis l'accent presque exclusivement sur leur propre identité arabe et sur l'"arabisme" de Bahreïn. Ce n'était pas sur ces facteurs que portaient mes questions, mais pour beaucoup de villageois ils semblaient cependant suffisamment révélateurs de leur désir d'indépendance dans le cadre de la nation arabe.
- 47. J'ai constaté une conscience plus aiguë de l'identité proprement bahreinite parmi les éléments les plus instruits de la population. Pour le reste, je n'ai pas relevé de différence notable entre les plus instruits et ceux qui avaient peu fréquenté l'école.
- 48. Parmi les représentants professionnels, l'importante communauté commerçante semblait particulièrement soucieuse d'éliminer l'obstacle que représente la revendication iranienne, afin d'améliorer les relations extérieures avec les autres pays, en particulier avec l'Iran.
- 49. L'âge était de toute évidence un facteur qui n'entrait pas en ligne de compte, encore que les jeunes aient peut-être exprimé leur point de vue au sujet du statut de Bahrein avec plus d'énergie que leurs aînés. La plupart d'entre eux envisageaient ce statut dans le contexte plus vaste d'autres Etats arabes, particulièrement ceux de la région.
- 50. Les femmes, en règle générale, ont un rôle effacé et participent rarement à la vie publique. Je n'en ai interrogé que quelques-unes, mais elles étaient bien informées et exprimaient clairement leurs opinions. Ces opinions concordaient avec celles des hommes.
- 51. Des divergences plus marquées étaient perceptibles entre Bahreinites d'origine ethnique différente. Il semblait que le petit nombre de ceux qui étaient manifestement d'origine africaine, indienne ou pakistanaise avaient été plus complètement assimilés et leurs opinions n'étaient pas distinctes de celles des autres. Parmi les Bahreinites d'origine iranienne, il s'en trouvait un certain

nombre dont le voeu en faveur d'un "Etat souverain indépendant" était nuancé par l'omission délibérée du mot "arabe". Mais presque tous les citoyens bahreinites de culture iranienne ont clairement indiqué qu'ils espéraient retirer des avantages de l'indépendance car ils pensaient qu'ils jouiraient d'une situation personnelle plus forte en tant que citoyens d'un Etat souverain. Selon eux, il était probable que l'intégration qui était déjà assez poussée s'accentuerait encore après l'indépendance. Enfin, ils ont exprimé l'espoir que l'indépendance conduirait à une coopération plus étroite avec les autres Etats du Golfe, dont l'Iran.

Conclusion

- 52. Je suis persuadé qu'étant donné la situation de Bahreïn, les méthodes suivies pour s'assurer des voeux de la population sur la question en jeu étaient appropriées et amplement suffisantes.
- 53. J'estime que le nombre total de personnes, dont les opinions m'ont été présentées collectivement ou individuellement, était lui-même adéquat.
- 54. Les grandes organisations offraient un échantillonnage représentatif de la société bahreinite. Les renseignements qu'elles m'ont donnés ont été utilement complétés par ceux que m'ont fournis les représentants d'organisations plus petites dont les intérêts étaient sectoriels et limités.
- 55. Les visites que j'ai faites et les entretiens que j'ai eus avec des particuliers ont constitué pour moi un moyen de recoupement et de sondage d'opinion des plus précieux pour la vérification de mes conclusions. Mais bien que tous aient eu amplement le temps et l'occasion de venir me trouver, j'ai également accepté les communications écrites de ceux qui n'avaient pu me rencontre: 56. L'accès libre et facile auprès de la mission a été en tout temps assuré. Toutes les consultations ont eu lieu en privé et confidentiellement. A ma connaissance, personne n'a été intimidé, influencé ou empêché de communiquer avec ma mission. Il n'y a eu ni troubles ni manifestations. L'enquête a été menée de bout en bout d'une manière paisible et ordonnée.

S/9772 Français Page 16

57. Mes consultations m'ont convaincu que la majorité massive de la population de Bahreïn souhaite obtenir la reconnaissance de son identité dans un Etat pleinement indépendant et scuverain, libre de décider lui-même de ses relations avec les autres Etats.

ANNEXE

Liste des conseils, comités, associations et autres organisations et groupes reconnus à Bahrein

Conseils municipaux

Conseil municipal de Manama

Conseil municipal de Muharraq

Conseil municipal de Hidd

Conseil municipal de Rafaa

Conseil municipal de Jidhafs

Conseil municipal de Sitra

Conseils et comités centraux

Conseil de l'éducation

Conseil de la santé

Comité de l'agriculture et de l'eau

Comité des affaires rurales

Comité de l'alimentation en eau

Conseil des biens des mineurs

Organisations de bienfaisance

Comité Waqf sunnite

Comité Waqf chiite

Société pour la protection de la mère et de l'enfant

Association des jeunes femmes bahreinites

Société du Croissant-rouge bahreinite

Autres organisations centrales et groupes professionnels

Chambre de commerce et d'industrie de Bahreïn

Association des clubs nationaux de Bahreïn

Association bahreinite des sports

Société des écrivains de Bahrein

Autres organisations centrales et groupes professionnels (suite)

Société d'indemnisation coopérative Société des artistes de Bahreïn Chefs religieux Avocats Pharmaciens

<u>Clubs</u>

Urouba Club, Manama Alumni Club, Manama Ahli Club, Manama Bahrain Club, Manama Eslah Club, Manama Nuscor Club, Manama Jaza'er Club, Manama Ettefaq Club, Manama Sho'aa Club, Manama Shuroog Club, Manama Wel'ah Club, Manama Ferdousi Club, Manama Yarmouk Club, Manama Tersana Club, Manama Aasifa Club, Manama Neil Club, Manama Cm-al-Hasam Club, Manama Taj Club, Manama . Qodhabia Club, Manama Na'aim Club, Manama Busaiteen Club, Muharraq Ettehad Club, Manama Nasr Club, Muharraq

Clubs (suite)

Khaleej Club, Muharraq Nahj Club, Muharraq Sho'alat Al-Shabab Club, Muharrag Shat Al Arab Club, Muharraq Muharraq Cultural Club, Muharraq Taqaddom Club, Muharraq Zallaq Club, Zallaq Aali Club, Aali West Rafaa Club, Rafaa Isa Town Club, Isa Town Daih Club, Daih Khamees Club, Khamees Safaa Club, Daih Jidhafs Club, Jidhafs Barbar Club, Barbar Sanabes Club, Sanabes Daraz Club, Daraz Shabab Al Daraz Club, Daraz Daraz Sa'eqa Club, Daraz Budayya Club, Budayya Ershad Club, Bani Jamra Toobli Club, Toobli Nabeeh Saleh Club, Jazeerat Dar Kulaib Club, Dar Kulaib Nuwaidrat Club, Nuwaidrat Malameer Club, Malameer East Rafaa Club, Rafaa Malkeyya Club, Malkeyya Sitra Club, Sitra Karzakkan Club, Karzakkan

Clubs (suite)

Halah Club, Muharraq Talaarof Club, Muharraq Jeel Club, Muharraq Jazeera Club, Muharraq Murreekh Club, Muharraq Hidd Nahdha Club, Hidd Dair Club, Dair, Muharraq Samaheej Club, Samaheej Hedaya Club, Samaheej Qalali Club, Qalali, Muharraq Lulu Club, Manama Watani Club, Manama Yaqadha Club, Manama Jufair Club, Jufair, Manama Arabi Club, Manama Ettehad Al-Reef Club, Shahrakkan

Equipes sportives et autres

Mujoom Musical Band, Muharraq
Khulood Sports Team, Manama
Nahdha Sports Team, Muharraq
Hilal Sports Team, Muharraq
Wehda Sports Team, Muharraq
Kawkab Al-Rafaa Sports Team, Rafaa
Shabab Al Budayya Sports Team, Budayya
Nuwaidrat Sports Team, Nuwaidrat
Muharraq Sports Team, Muharraq
Arad Sports Team, Muharraq
Anwar Musical Band, Manama